

A.S.A. DU RUISSEAU LA SAULCES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DELIBERATIONS N°2-2019

Date de convocation : 15 janvier 2019

Date de réunion : 01 février 2019

Nombre de voix en exercice : 11 188

Nombre de voix présentes ou représentées : 4 370

L'an DEUX MILLE DIX NEUF, le vendredi 01 février à 10h00 se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire les propriétaires de l'Association Syndicale Autorisée du Ruisseau la Saulces légalement convoqués à la salle des fêtes de Saulces-Monclin.

Sous la présidence de Monsieur Hervé MASSET

Etaient présents en tant que syndics :

Elie MANCEAU
Luc MONCEAU
Michel HOT
Olivier CUIF
Jean Marie CUIF
Sophie LAFOLLIE
Marie-Thérèse LAFOLLIE
Laurent JOLLY
Justin DONY
Hervé MASSET
Denis CUIF
Denis AUBERT
Gérard CHARROIS

Etaient excusés :

Guy LEFEVRE
Jean Noël CARQUIN
Daniel CAPITAINE
Bertrand OUDIN

Monsieur Benoît HARBOUX, Conseiller Technique Chambre d'Agriculture service SUAT/UDASA.

ORDRE DU JOUR :

- Mot d'accueil du Président,
- Rapport d'activités 2017-2018 et prévision 2019,
- Renouvellement des syndics groupe 2,
- Intervenant : Bernard ULRICH – Naturaliste Université de Reims,
- Questions diverses,
- Clôture des débats par le Président

Le président ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes et particulièrement la commune de Saulces-Monclin pour la mise à disposition de la salle et les syndics de l'association.

Conformément à l'article 7 de nos statuts, il s'agit d'une seconde réunion donc l'assemblée peu délibérer valablement à la majorité des présents et représentés.

Mot d'accueil du Président :

Le président remercie les personnes présentes qui se sont déplacées en nombre, signe que la gestion de l'ASA du ruisseau La Saulces est importante pour leur territoire et propriété. Remercie la commune de Saulces Monclin pour la mise à disposition de la salle.

Il fait part des excuses de Mme POLETTI, député des Ardennes, Mr AFRIBO, conseiller Général, Mr DAVESNE, représentant Nature et Avenir, Mr le Président de la Communauté de Communes du Pays Rethélois représenté et de Mr le Président de la fédération de pêche des Ardennes représenté également.

Le Président présente l'Ordre du jour de la réunion et invite les membres à l'issue des travaux au verre de l'amitié.

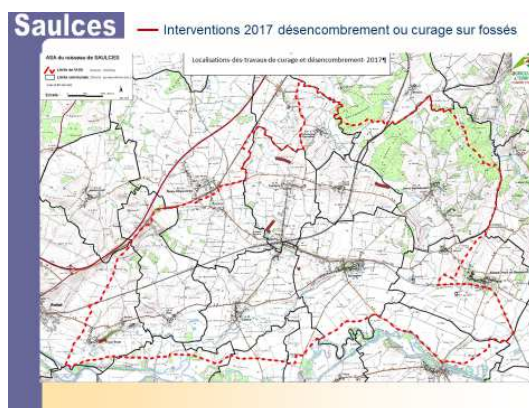
Rapport d'activités 2017-2018 et prévision 2019

2017

Saulces Travaux

Rapport d'activité 2017

- Travaux d'entretien d'émissaires
 - Détail Curage et Désencombrement
 - Prévisionnel validé par la commission : 1430 ml
 - Lucquy : 780 ml
 - Faux : 450 ml
 - Amagne : 50 ml
 - Resson : 150 ml
- Travaux réalisés par Entreprise Bigault
 - Montant de 2146 € HT



Saulces Rapport d'activité 2017

Travaux

- Travaux d'entretien d'émissaires
 - Détail : Débroussaillage
 - Prévisionnel validé par la Commission : 19 245 ml
 - AMAGNE : 1808 ml
 - AUBONCOURT VAUZELLE : 3792 ml
 - FAUX : 290 ml
 - DOUX : 2325 ml
 - COUCY : 2975 ml
 - SORCY BAUTHEMONT : 2795 ml
 - LUQUY : 2363 ml
 - NOVY CHEVRIERES : 2135 ml
 - RESSON : 200 ml
 - ALLAND'HUY ET SAUSSEUIL : 665 ml
 - PANAMA aval : 240 ml
- Travaux Réalisés par ETA JUSTIN
 - Montant de la prestation : 6892,50 € HT
- Travaux Complémentaires réalisés par EARL des ETOCTS
 - Montant de la prestation : 181,50 € HT

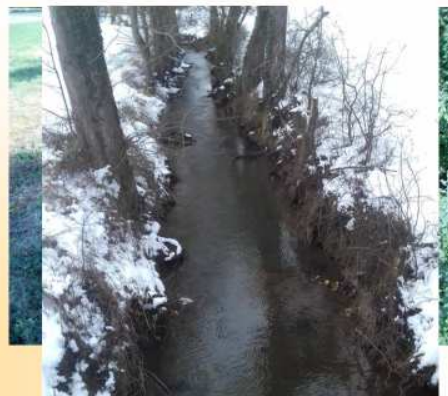
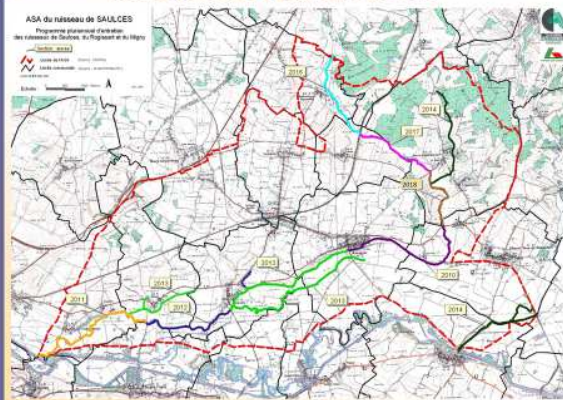
Saulces Rapport d'activité 2017

- Travaux d'entretien d'émissaires report 2016
- Travaux Réalisés par ETA JOLIVART
 - Montant de la prestation : 153,60 € HT Canal de Panama Amont





Travaux

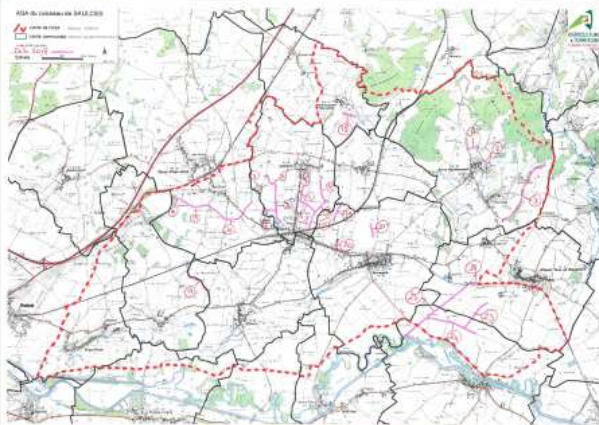
- **Travaux d'entretien et d'aménagement**
 - Ruisseau La Saulces : Faux à Sorcy B : 2335 ml ; Entretien :
 - Montant intervention : 5890,00€ HT (Coupe et Lamier sur les rives)
 - Ruisseau La Saulces : Faux à Sorcy B : 2335 ml ; Aménagement :
 - 934 T de matériaux 625 T de 06/20 et 309 T de 40/150
 - 70 T de matériaux : 100/300
 - Montant intervention : 29 144,96 € HT
- Travaux réalisés par le Groupement ONF/CHAPPLIER en 2018



Plan de financement travaux entretien et aménagement 2017

-  Agence de l'eau Seine Normandie : 80 %
-  Fédération des Pêcheurs des Ardennes : 15%
- ASA : 05 % (1 927 €)

Saulces Interventions de débroussaillage réalisées en 2018



Saulces Rapport d'activité 2018

Travaux

Travaux d'entretien d'émissaires

Débroussaillage

Travaux réalisés par EARL LA Coulatte

Total des Travaux de Débroussaillage : 4400 € HT + 270 € HT compléments

Total des Travaux de Débroussaillage : 4670 € HT

Saulces Rapport d'activité 2018

Travaux

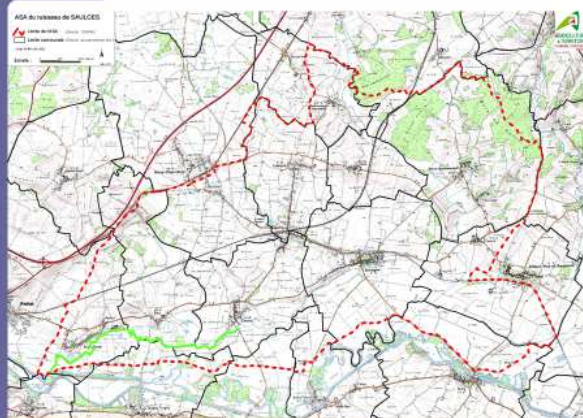
- Travaux d'entretien du ruisseau La Saulces sur 6250 ml depuis le Pont de Coucy à la rivière Aisne ;

Travaux réalisés par SAS ECOBOIS : 5000 € HT

Interventions ponctuelles sur embâcles, arbres cassés et ou déracinés suite crue de 2017 et vent de décembre 2017

Compléments de travaux suite orage du printemps 2018 : 1600 € HT

Saulces



Saulces Interventions d'Entretien sur la Saulces



Saulces Interventions d'Entretien sur la Saulces



Saulces Plan de financement travaux entretien 2018



- Agence de l'eau Seine Normandie : 40 %
- ASA : 60 % (3960 €)

Saulces Rapport d'activité 2018

Travaux report en 2019

- Aménagement de la Traversée de Coucy : 300 ml
 - Travaux qui viennent compléter la restauration de la Saulces
 - Travaux réalisés en partenariat et à la charge de la commune de Coucy
- Travaux seront réalisés par Ets Forêt et Paysage : 23 728,55 € HT
 - Pose de banquette minérale
 - Pose de Banquette mixte minérale et végétale en aval du pont de Coucy
 - Recharge du lit
 - Création d'une annexe hydraulique

- **Renouvellement des syndics groupe 2 :**

Les personnes du groupe 2 demandent le renouvellement de leur mandat, à savoir :

- Thérèse LAFOLLIE Pargny
- Daniel CAPITAINE Lucquy
- Justin DONY Ambly Fleury
- Hervé MASSET Novy Chevière
- Denis CUIF Lucquy
- Annick JAMES Thugny Trugny
- Denis AUBERT Seuil (Maire)
- Gérard CHARROIS Sorcy Bauthemont
- Bertrand OUDIN Givry

Un appel à candidature est lancé. Pas de nouveau candidat.

Le reste des syndics proposent de reconduire leur candidature

Résultat du vote à main levée : Pour : unanimité.

- **Questions diverses :**

Mr KREMER demande les raisons du maintien de deux niveaux de cotisation versant Dyonne et versant Saulces.

Le Président indique que cette problématique a déjà été abordée par le passé sans avoir été solutionnée, se sera le cas cette année, il n'y a pas de raison objective au maintien de cette différence.

- **Intervention : Bernard ULRICH – Naturaliste Université de Reims :**

Mr ULRICH, remercie le président pour son invitation et félicite l'ASA pour l'évolution des travaux et la prise en compte de la biodiversité dans ses actions. Rappelant la nécessité de chacun à respecter son environnement au quotidien, les espèces faunistiques et floristiques qui nous entourent diminuent en nombres par espèces voir même en espèces dans le monde, en France et dans les Ardennes, en cause notamment la disparition de leur habitat.

L'activité humaine engendre des réactions violentes de la Nature :

- Ouragan dévastateur dans certaines parties du Globe engendrant une catastrophe humaine et écologique, exemple de St Barthélémy après IRMA silence pesant plus aucun oiseau
- Orages violents et inondations en France et dans les Ardennes suivi d'une longue sécheresse

- **Clôture des débats par le Président :**

Trente ans déjà ! Oui trente années, durée depuis laquelle vous m'avez confié et maintenu à la présidence de notre association. Je suis fier de ce parcours, ensemble nous avons réalisé des choses que certains pensaient hasardeuses voir impossibles. J'ai toujours fait mienne cette maxime de Sénèque : « ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas quelles sont difficiles ». Je peux vous dire avec fierté aujourd'hui que nous avons osé et réussi.

- Dois-je rappeler la mise en place d'un nouveau pont à Faux permettant de mieux réguler le passage des eaux et de surcroit permettre aux poissons de remonter cet ouvrage par un filet d'étiage permanent.
- La réfection du déversoir d'Alland'hui qui, non seulement permet aux villages de l'aval de ne plus être périodiquement inondés par la Saulces, mais aussi par un meilleur partage des eaux, qui permet à la commune d'Amagne de conserver un niveau d'eau estival correct, nécessaire au bon écoulement de ce ruisseau.
- De surcroit, nous avons réalisé, à la demande de la commune d'Amagne, dans la traversée de celle-ci, la mise en place de banquettes minérales et végétales, composées de plantations et de semis de plantes héliophytes qui non seulement permettent un niveau d'eau agréable et constant, mais aussi un joli décor environnemental.
- La Saulces et le Migny, tous les 5 ans ont été revisités, par la poursuite de recharges minérales, par la mise en place de seuils de fond et de déflecteurs permettant les accélérations du courant partout ou

techniquement c'était nécessaire, sans pour autant oublier la mission première qui est la nôtre : le maintien du bon écoulement des cours d'eau et des fossés.

Bref, en 30 ans nous sommes aussi passés d'un curage parfois brutal et systématique, à un entretien plus intelligent et plus respectueux du milieu naturel dont nous avons la charge.

Nous avons aussi pris et inscrit durablement, dans le règlement intérieur de notre association, une mesure essentielle à la restauration des haies partout où il était possible de le faire. Je veux parler du haut de berges des fossés. Notre règlement stipule désormais que l'ASA prend en charge tous les 2 ans, et d'une manière systématique, l'entretien des haies jalonnant les fossés. Elle exige aussi que partout où elles n'existent plus que les riverains doivent les laisser s'implanter à nouveau, au moins sur une des deux berges, ou les deux si c'est possible. Cette mesure, comme vous le comprenez a pour but de restaurer du biotope, de limiter l'érosion, ainsi que de retrouver des paysages perdus depuis trop longtemps. Ces haies ne gênent en rien l'exploitation des parcelles riveraines, mais de surcroît, permettent aux insectes, aux oiseaux et d'une manière beaucoup plus générale à la faune d'y retrouver un milieu d'accueil leur permettant de s'y réimplanter.

Nous n'avons qu'une planète, une planète qui souffre et dont la disparition en tant que telle, est d'ores et déjà programmée si nous ne faisons rien contre les graves désordres qui la menace. Je veux parler du réchauffement climatique et des pollutions en tous genres parfaitement répertoriées aujourd'hui !

Les politiques ont la lourde tâche de stopper et d'inverser la poursuite de ces petits moyens, mais sans oublier que les petits ruisseaux font les grandes rivières.

L'Agriculture bien sur ne peut être en reste de ces changements, agriculture qui devra être de plus en plus vertueuse avec l'emploi des pesticides et des bonnes pratiques culturales, permettant de limiter ces énormes coulées de boues faisant suite à ces surprenants épisodes climatiques, qui ne manqueront pas de se reproduire.

Oui, plus personne n'en doute aujourd'hui, l'homme est bien responsable de ces nouveaux phénomènes climatiques que sont ces périodes de chaleurs excessives, suivies d'orages, de trombes d'eau sur des régions jusqu'alors épargnées par ces dérèglements.

L'agriculture biologique, la permaculture, dont on doit s'inspirer, vont devoir se développer encore plus rapidement pour le bien être et la santé menacée de nos agriculteurs pour que les consommateurs puissent trouver dans leurs assiettes les graves phénomènes qui, à terme pourraient bien engendrer la disparition de la vie sur terre.

La planète brûle et nous regardons ailleurs « disait le président CHIRAC en Afrique du sud » ! Nicolas HULOT, faute d'avoir été pris en compte a quitté le gouvernement !!! L'écologie n'est pas la priorité d'un parti, elle est un devoir citoyen, devoir que chaque jour nous devons prendre en compte. Quand je pense à ces dirigeants mondiaux qui, au nom d'égoïsmes surannés, ont tourné le dos aux engagements de la COP21 !!!

C'est tout simplement criminel ! Comment imaginer que ces apprentis sorciers puissent encore être aux commandes de ces grands pays que nous connaissons parfaitement !

Les citoyens du monde que nous sommes doivent se réveiller et agir avec nos aliments sains qu'ils appellent de leurs vœux.

Bien sûr, là encore ça ne sera pas facile car les consommateurs devront accepter de payer des prix juste et plus rémunérateurs à leurs agriculteurs afin que ceux-ci puissent leur fournir ces nouveaux aliments attendus.

En fait, tout cela à terme, passe par une révision de ce que peut et doit-être le bonheur. Est-ce le toujours plus ! Et le toujours plus loin ??? Ou est-ce que le bonheur n'est pas plus près de nous en réalité, un bonheur que nous avons trop souvent oublié de considérer, dans notre environnement immédiat ! Je veux parler de cette vie qui nous entoure : dans nos jardins, dans nos parcs, dans nos haies, dans nos bois, dans nos bosquets existants et dans ceux, qui au gré de nos inspirations, devront être replantés. La vie tout court, le bonheur ont un prix, sommes-nous prêt à le reconsidérer ? Sommes-nous prêt à regarder, à contempler, à observer, à sentir, à écouter, à toucher cette nature qui est la matrice de notre vie sur terre ? De la vie du règne animal, dont modestement nous faisons partie.

Et en enfin, je voudrais terminer mon propos en m'adressant à vous Mr le Maire, Maurice JEANNELLE, pour vous remercier de votre accueil au sein d'une commune dynamique, accueil qui est aussi celui de votre épouse qui s'occupe de nous régaler si agréablement à chaque AG.

Mais aussi avant de quitter Saulces Monclin, village dans lequel la Saulces prend sa source, de vous délivrer un message, celui de l'urgence qu'il y a de réaliser l'assainissement de votre commune. Ce message s'adresse bien

sûr aussi à toutes les autres communes de l'aval qui ne se sont pas encore engagées d'une manière visible dans ces processus d'assainissement indispensable, car n'oublions pas que toutes ces pollutions domestiques, tôt ou tard, atterrissent dans ce ruisseau que nous chérissons tous.

Et pour terminer de vous citer quelques phrases d'un poème de Paul FORT sur le bonheur :
« Le bonheur est dans le pré cours-y, cours-y vite. Le bonheur est dans le pré, cours-y vite il va filer ! Le bonheur est dans le pré, cours-y vite il va filer !.... »

N'ayant plus de question, il invite l'assemblée à partager un rafraîchissement.

Le Président,

Hervé MASSET